

Tableau S7 : Taux de victimes de la route (victimes et blessés par milliard de véhicules-kilomètres) par province et territoire, 2022 et 2023

	Victimes ¹		Blessés ²	
	2022 ^P	2023 ^E	2022 ^P	2023 ^E
Canada	4.7	4.5	286.5	273.9
Terre-Neuve-et-Labrador	7	8.3	423	437.4
Île-du-Prince-Édouard	10.8	8.4	297.5	299.2
Nouvelle-Écosse	5.9	4.6	415.8	496.8
Nouveau-Brunswick	5.7	8.1	308.4	245.7
Québec	4.7	4.7	345.4	345.1
Ontario	3.9	3.4	229.6	198.7
Manitoba	4.3	4.7	411	458.1
Saskatchewan	6.7	5.9	368.9	345.5
Alberta	4.3	4.9	277.8	291.1
Colombie-Britannique	6.1	6.2	257.1	261.2
Yukon	2.5	11	237.1	328
Territoires du Nord-Ouest	2.1	8	173	171
Nunavut	21.6	20.8	345.3	333.4

Notes et sources

Notes : R = Données révisées. E = Estimation.

Note : Les données pour l’Ontario et L’Alberta sont préliminaires. Les données pour le Nouveau-Brunswick et les véhicules-kilomètres ont été estimées.

Note: Les données basées sur les taux dans les petites juridictions présentent un niveau de fluctuation élevé en raison de la petite taille de leur échantillon.

1 Les « victimes de la route » englobent les victimes qui meurent dans les 30 jours suivant une collision à déclaration obligatoire.

2 Les « blessés » englobent ceux et celles qui ont subi des blessures visibles ou qui se plaignent de douleurs.

Sources : Statistiques sur les collisions : Transports Canada, Programmes de sécurité routière, Base nationale de données sur les collisions.

Véhicules-kilomètres : Statistique Canada, Cat. 53-223-XIE, « Enquête sur les véhicules au Canada ».